



30 % des actifs rhônalpins seront retraités d'ici 2020

La région Rhône-Alpes est concernée par de nombreux départs en retraite depuis le début des années 2010, résultant, comme ailleurs, d'une part importante d'actifs âgés de plus de 50 ans dans sa population active. Dans l'hypothèse d'un contexte législatif stable, 777 000 Rhônalpins auront cessé leur activité professionnelle entre 2010 et 2020, soit un taux de retrait d'activité (*voir définitions*) équivalent à 30 %. Les employés de maison et les ouvriers du textile, qualifiés ou non, seraient fortement concernés. À l'inverse, les métiers de l'informatique, les métiers de bouche, les professionnels de l'action culturelle et sportive, les coiffeurs et esthéticiens, les caissiers et vendeurs, ainsi que les ouvriers non qualifiés du bâtiment seraient les moins touchés. L'impact des départs est d'autant plus fort sur le renouvellement des effectifs que les métiers sont exercés massivement par des seniors. Ainsi, le taux de retrait est estimé à 40 % d'ici 2020 dans les métiers d'aide aux particuliers, d'agents d'entretien des collectivités, d'agents de la fonction publique, de médecins et d'agriculteurs.

Florence Léger, Henri Lavergne (Insee),
Boris François, Pierre Louis (Prao)

Les générations nombreuses du baby-boom partiront massivement en retraite d'ici 2020, amplifiant un mouvement initié dès le début des années 2000. Ces cessations d'activité constituent un enjeu, à la fois pour l'équilibre financier du système de retraite et pour la transmission des savoirs dans l'entreprise telle que posée dans les contrats de génération, mais également pour le renouvellement de la main-d'œuvre, en particulier pour les métiers les plus concernés.

structure par âge des seniors rhônalpins ne diffère pas sensiblement de la moyenne nationale. Les jeunes seniors sont majoritaires : la moitié d'entre eux ont entre 50 et 54 ans, et 90 % ont entre 50 et 60 ans. Il n'y a quasiment plus de seniors actifs au-delà de 65 ans (2 % des seniors).

Globalement, la situation d'emploi des seniors rhônalpins est plus favorable qu'au niveau national : le taux de chômage est plus faible (- 0,9 point) et le taux d'emploi relativement élevé comparé aux autres régions (54,7 % contre 52,7 % pour l'ensemble de la France métropolitaine). Il l'est tout

1 90 % des seniors en activité ont moins de 60 ans

Population active de plus 50 ans

	Rhône-Alpes			France métropolitaine		
	Population active	% par âge	% cumul	Population active	% par âge	% cumul
50 à 54 ans	345 611	51	51	3 564 569	51	51
55 à 59 ans	260 219	38	89	2 617 859	38	89
60 à 64 ans	61 233	9	98	625 566	9	98
65 à 69 ans	10 235	2	100	111 481	2	100
50 à 69 ans	677 298	100	///	6 919 475	100	///

Source : Insee, Recensement de la population 2009

2 Les conditions d'emploi des seniors sont plus favorables en Rhône-Alpes

Taux d'emploi, taux d'activité et taux de chômage des seniors

	Taux d'activité		Taux d'emploi		Taux de chômage	
	Rhône-Alpes	France métropolitaine	Rhône-Alpes	France métropolitaine	Rhône-Alpes	France métropolitaine
50 à 54 ans	87,3	85,5	81,8	79,1	6,4	7,5
55 à 59 ans	66,5	63,2	61,4	57,8	7,7	8,5
60 à 64 ans	17,7	17,5	16,3	16,1	7,5	7,9
65 à 69 ans	4,0	4,4	3,7	4,0	8,7	9,1
50 à 64 ans - Femmes	55,5	53,9	51,5	49,5	7,3	8,3
50 à 64 ans - Hommes	62,3	60,8	58,1	56,2	6,7	7,6
50 à 64 ans - Ensemble	58,8	57,3	54,7	52,7	7,0	7,9

Source : Insee, Recensement de la population 2009

particulièrement entre 50 et 60 ans (+ 2,7 points entre 50 et 54 ans, + 3,6 points entre 55 et 59 ans), et ce, quel que soit le sexe. Une partie des seniors d'aujourd'hui, natifs ou installés dans la région, est entrée tardivement sur le marché du travail, en raison de l'importance des fonctions métropolitaines en Rhône-Alpes et des filières d'études longues qui y sont associées.

Le recul du taux d'activité intervient essentiellement entre 55 et 59 ans, âge à partir duquel l'inactivité peut être choisie (retraite, départ volontaire). Lorsqu'ils sont encore en activité après 60 ans, les seniors exercent des emplois mieux rémunérés et moins exigeants physiquement. Ainsi, la part relative des non-salariés, artisans ou commerçants, augmente.

Près d'un senior actif occupé sur deux est une femme, part un peu plus faible qu'en France métropolitaine (respectivement 48 % et 52 %). Depuis la fin des années 60, le développement du travail féminin a été particulièrement important dans certains métiers tertiaires qualifiés : fonction publique, enseignants, médecins. En Rhône-Alpes, 13 % des seniors féminines sont cadres, et la moitié d'entre elles exercent un métier d'employée ou une profession intermédiaire (26 % dans les deux cas). Parallèlement, les femmes continuent d'exercer massivement des métiers de services faiblement qualifiés : employés de maison, aides à domicile, aides ménagères, assistantes maternelles. La distribution des métiers est à rapprocher de celle des diplômés : un tiers de non-diplômées, un quart de diplômées du supérieur et le reste titulaire d'un CAP-BEP ou du baccalauréat.

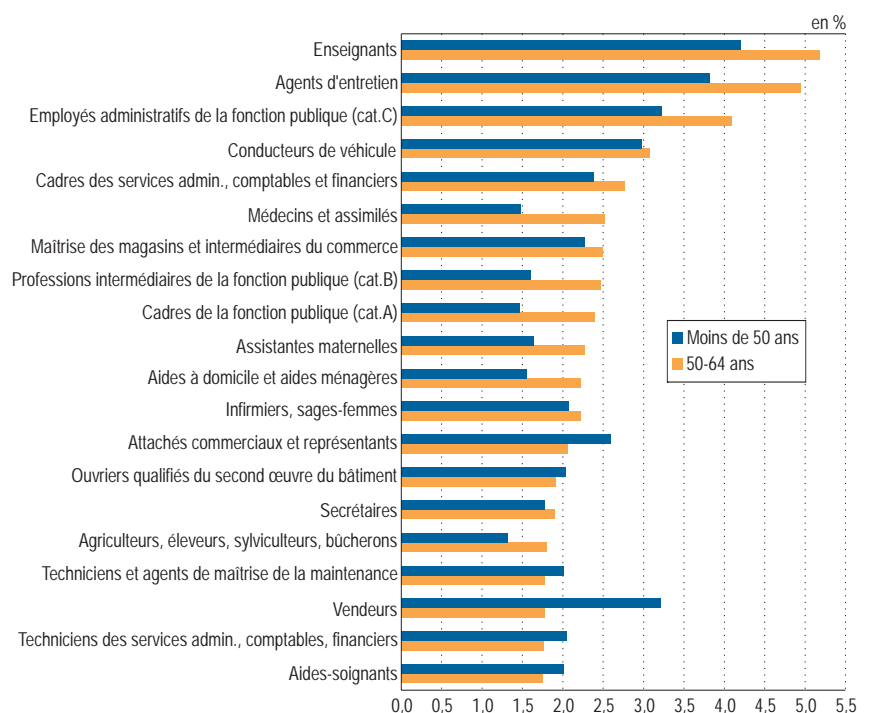
Les hommes seniors occupent aussi des fonctions métropolitaines, mais, en proportion, davantage que les femmes : 30 % d'entre eux exercent une profession intermédiaire et 25 % un emploi de cadre. De par son tissu productif industriel

conséquent, la région pourvoit également encore de nombreux emplois ouvriers : 20 % des seniors masculins sont concernés. En relation avec la structure de l'emploi masculin plus qualifié, on trouve moins de non-diplômés (ou seulement titulaires du BEPC) parmi les seniors masculins que parmi les seniors féminines (- 6 points).

Les seniors occupent plus fréquemment un emploi dans les domaines de l'administration publique, de l'enseignement, de la santé, de l'entretien et des services aux particuliers

3 Les seniors occupent plus fréquemment un emploi dans les domaines de l'administration publique, l'enseignement, la santé et les services aux particuliers et aux collectivités

Métiers occupés par 50 % des actifs rhônalpins âgés de 50 à 64 ans



Lecture : on compte 5,2 enseignants pour 100 seniors actifs occupés contre 4,2 enseignants pour 100 actifs occupés de moins de 50 ans.
Source : Insee, Recensement de la population 2009

Les seniors exercent massivement dans la sphère publique (administration, enseignement et santé), les services à la personne et aux collectivités, ainsi que la gestion et l'administration des entreprises. Alors que l'État et les collectivités ont recruté en nombre dans les années 1970, l'emploi public est soumis ces dernières années à des politiques de recrutement restrictives ; ces deux paramètres augmentent mécaniquement la part des actifs occupés les plus âgés. Les métiers de services aux particuliers sont très concernés, les employeurs donnant fréquemment la préférence à des personnes expérimentées. Ce sont également des métiers souvent exercés après avoir occupé un autre emploi.

La moitié des seniors actifs est concentrée dans 20 familles professionnelles : métiers des trois fonctions publiques, enseignement, médecins et infirmières, métiers des services à la personne et de l'entretien, conducteurs de véhicule, cadres des services administratifs. À l'inverse, les moins de 50 ans occupent plus souvent des métiers exigeants physiquement, où la rotation de main-d'œuvre est forte : professionnels de l'action culturelle et sportive, surveillants, employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration, caissiers, employés de libre-service, vendeurs.

Vers plus de parité parmi les actifs de moins de 50 ans

Les métiers occupés par les seniors sont le plus souvent très masculinisés ou très féminisés, à l'exception des cadres A de la fonction publique et des maîtrises du commerce, où le rapport de masculinité tend à l'équilibre (autour de 130 hommes pour 100 femmes). Ce phénomène s'atténue cependant pour les actifs plus jeunes. Le taux de féminisation augmente en effet dans tous les métiers. Ainsi, on se dirige vers une plus grande parité dans deux groupes de métiers. Parmi les seniors ouvriers qualifiés du second œuvre du bâtiment, les conducteurs de véhicule et les techniciens et agents de maîtrise de la maintenance, le rapport en faveur des hommes diminue fortement parmi les actifs de moins de 50 ans, alors que les effectifs sont moins essentiellement masculins. Dans les métiers de cadres du public et du privé, ainsi que de médecins, le rapport de masculinité baisse également en faveur des femmes, voire s'inverse chez les plus jeunes actifs, tandis que la présence masculine prédomine parmi les actifs âgés de plus de 50 ans. Par ailleurs, les métiers les plus féminisés le restent : les hommes de moins de 50 ans ne sont pas plus présents que les seniors parmi les professions d'assistantes maternelles, secrétaires, aides à domicile et aides

ménagères, aides-soignants, infirmiers, sages-femmes. Dans ces professions¹, le volume de femmes actives a même augmenté, avec pour conséquence d'accroître le phénomène observé.

Les métiers de l'aide aux particuliers, de l'entretien, d'agents de la fonction publique, de médecins et d'agriculteurs devraient connaître 40 % de départs d'ici 2020

Chaque année, des actifs occupés cessent définitivement de travailler, la plupart parce qu'ils font valoir leurs droits à la retraite, d'autres pour raison de santé ou parce qu'ils perdent leur emploi et rencontrent des difficultés à en retrouver un autre. Dans un contexte législatif équivalent à celui d'aujourd'hui, 776 700 Rhônalpins devraient cesser leur activité professionnelle entre 2010 et 2020. Cela correspond à un taux de retrait d'activité de 30,1 %, soit un peu moins que la moyenne métropolitaine (30,9 %). Le nombre des départs s'infléchirait après 2015 : on compterait 347 000 départs de fin de carrière entre 2015 et 2020, contre 430 000 entre 2010 et 2015.

¹ La Lettre Analyses, n°222 - février 2014, Insee Rhône-Alpes, "Les femmes et les hommes continuent de s'orienter vers des professions différentes".

Des métiers seront moins touchés que d'autres par les départs en retraite. On comptera seulement un quart de départs d'ici 2020 dans les métiers de l'informatique, les métiers de bouche, les professionnels de l'action culturelle et sportive, les coiffeurs et esthéticiens, les caissiers et vendeurs, ainsi que les ouvriers non qualifiés du bâtiment.

D'autres métiers seront, en revanche, fortement concernés. Parmi les employés de maison, comme parmi les ouvriers du textile (qualifiés et non), on compterait jusqu'à un départ sur deux d'actifs occupés. Il y aurait également de forts contingents de départs parmi les cadres de la banque, les ouvriers qualifiés de la maintenance et ceux de la mécanique (entre 35 % et 40 % de départs).

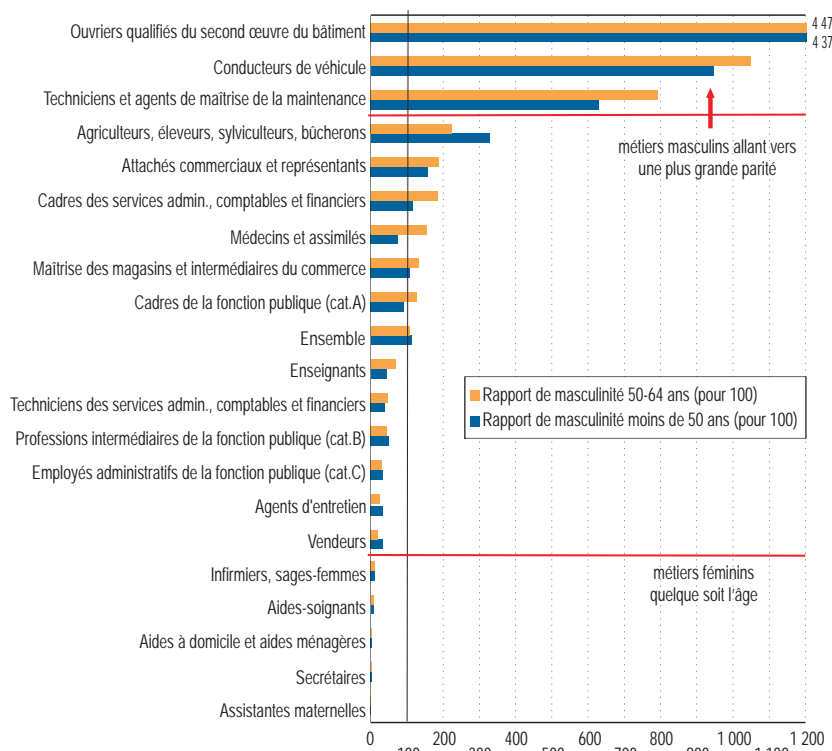
Le moindre nombre d'emploi au-delà de 50 ans questionne les politiques publiques sous de nombreux angles, notamment ceux de l'attractivité de certains métiers en déclin et la transmission des "savoir-faire" entre générations.

L'impact des départs est d'autant plus fort sur le renouvellement des effectifs que les métiers sont exercés massivement par des seniors. Ainsi, il devrait y avoir près de 40 % de départs d'ici 2020 dans les métiers d'aide à domicile et aides ménagères, les assistantes maternelles, les agents d'entretien, les agents de la fonction publique, les médecins ainsi que les agriculteurs. On compterait également de nombreux départs parmi les conducteurs de véhicule, les secrétaires, les techniciens et cadres du privé, les aides soignants, les enseignants et maîtrise des magasins (un tiers des actifs occupés). Les mesures récentes visant à réduire les dispositifs de cessation anticipée devraient maintenir les seniors dans l'emploi à un âge de plus en plus avancé, notamment dans les métiers en tension, ces dispositifs contribuant à étaler les cessations d'activité dans le temps.

Enfin, les métiers de la vente ainsi que les attachés commerciaux et les représentants seront, en comparaison, plus épargnés : moins d'un quart des seniors partiront en retraite d'ici 2020. Pour ces métiers, notamment ceux de la vente et de la caisse, la problématique se situe moins autour du renouvellement que de celui du maintien en emploi. Ils restent en effet des métiers d'insertion ou à destination de personnes peu ou pas qualifiées. Ils seront d'autre part amenés à s'effacer, avec la mise en place de systèmes automatiques et le développement de la vente par internet. ■

4 Les métiers occupés par les seniors sont soit masculins, soit féminins ; ils tendent vers une plus grande parité parmi les actifs de moins de 50 ans

Rapport de masculinité des actifs rhônalpins, exprimé pour 100 femmes



Lecture : on compte 1 048 hommes seniors pour 100 femmes conducteurs de véhicule alors qu'on n'en compte que 946 parmi les actifs occupés de moins de 50 ans.

Source : Insee, Recensement de la population 2009

Sources et définitions

Les **données sur la population et l'emploi** sont issues du Recensement de la population de 2009.

On appelle "**senior**" tout individu actif en emploi âgé de 50 à 69 ans. Les seniors âgés de 65 à 69 ans sont exclus de l'étude, compte tenu des indicateurs européens et de leur faible poids dans les effectifs rhônalpins.

Les **secteurs d'activité** sont décrits selon la nomenclature agrégée en 38 postes.

Les **Familles Professionnelles (FAP)** regroupent les métiers à niveaux de qualification identiques et faisant appel à des compétences professionnelles proches. Il s'agit d'un regroupement en 87 postes des professions et catégories sociales (PCS) de l'Insee, cohérent avec le Répertoire Opérationnel des Métiers de Pôle emploi (ROME).

Les **fonctions métropolitaines** : l'emploi occupé par chaque individu est identifiable au moyen de la nomenclature d'activités et de celle des professions. La nature de l'ensemble des tâches qu'exerce un individu dans son travail, qu'on désigne par "fonction", peut être similaire d'un secteur d'activité à l'autre. Pour plus d'informations, La Lettre Analyses Rhône-Alpes n°125 - mars 2010.

Le **taux d'activité** est le rapport entre le nombre d'actifs occupés (y compris les chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante.

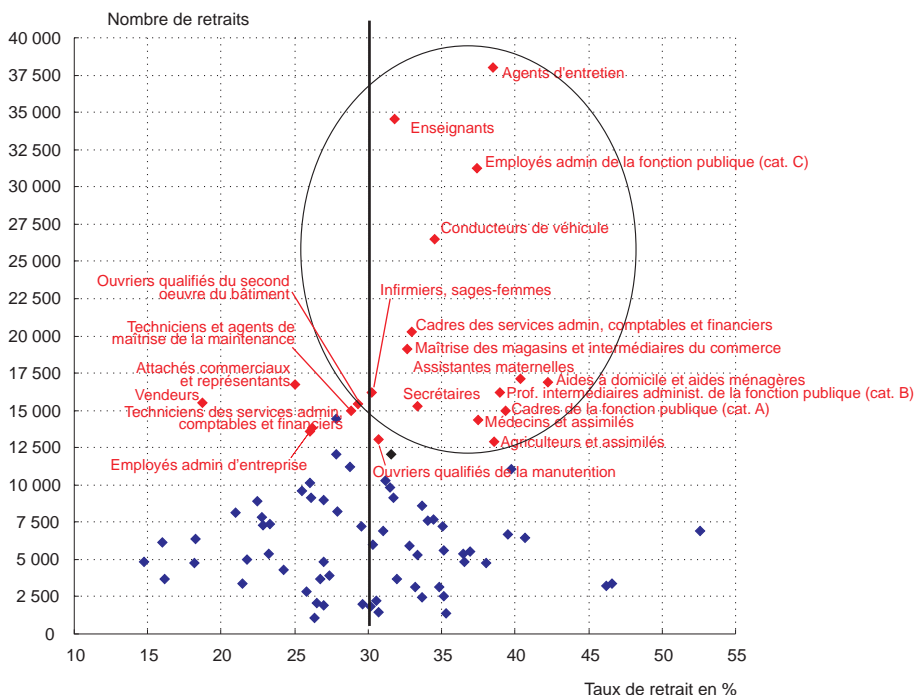
Le **taux d'emploi** est calculé en rapportant le nombre d'individus ayant un emploi au nombre total d'individus.

Le **taux de chômage** est le rapport entre le nombre de chômeurs et le nombre d'actifs occupés (y compris les chômeurs).

Le **taux de retrait** du marché du travail est le rapport entre la population qui sera définitivement sortie du marché du travail entre 2010 et 2020 et celle qui occupe un emploi en 2009. Cette part reflète la perte d'actifs occupant un emploi pour cause de fin de carrière.

5 Des métiers inégalement touchés par les départs en retraite

Estimations de cessations d'activité entre 2010 et 2020 par famille professionnelle



Lecture : si les conditions d'emploi restent identiques à celles de 2009, 38 000 agents d'entretien seront retraités entre 2010 et 2020, soit un taux de retrait de 38 %.

Source : Insee, Recensement de la population 2009 au lieu de travail, modèle de microsimulation

Les **estimations de cessations définitives d'activité** sur la période 2010-2020 sont obtenues par micro-simulation sur des données individuelles. Le principe est le suivant : lors d'une année d'observation, on applique, en fonction de différentes caractéristiques de l'individu et de son emploi, une probabilité de cesser définitivement son activité l'année suivante. Selon cette probabilité, on fait effectivement sortir cet individu du marché du travail ou on l'y maintient. On réitère le processus l'année suivante (en faisant évoluer l'âge de l'individu, les autres

variables étant supposées constantes dans le temps). Ce processus se termine lorsqu'il ne reste plus en emploi que des individus de 70 ans que l'on fait automatiquement partir en retraite l'année de leurs 71 ans. On peut ainsi estimer année après année le nombre de cessations d'activité. Les probabilités de sortie d'activité sont estimées à partir des enquêtes emploi en continu de 2003 à 2011 et du modèle de micro-simulation "Destinie 2", qui intègre la réforme des retraites de 2010 et le décret du 4 juillet 2012.

Insee Rhône-Alpes

165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03

Directeur de la publication :

Pascal Oger

Rédacteur en chef :

Thierry Geay

ISSN : 2416-6391

© Insee 2014

Pour en savoir plus

- "Dans toutes les régions, des départs massifs de fin de carrière d'ici 2020", *Insee Première* n° 1508, juillet 2014
- "Les femmes et les hommes continuent de s'orienter vers des professions différentes", Insee Rhône-Alpes, *La Lettre Analyses* n° 222, février 2014
- "Emploi des seniors et trajectoires de fin de carrière", Conseil d'orientation des retraites, séance plénière du 13 février 2014

